

DIMANCHE 24 DECEMBRE 2017

24 H DU POLE NORD



24 H DE COURSE A PIED

DEPART 0H00 DU POLE NORD



Avec, en guest stars, l'Equipe de France de 24h 2017





REGLEMENT DES 24H DU POLE NORD 2017



Art 1 : Organisation

Les 24 heures du Pôle Nord se dérouleront le dimanche 24 décembre 2017. Cette course est organisée par le club athlétique des Lutins du Père Noël. Cette épreuve sera organisée selon les dispositions prévues par la réglementation des courses hors stade. Les 24 heures du Pôle Nord bénéficient d'un label régional FPLA (Fédération du Pôle Nord d'Athlétisme) et seront le support des championnats du Pôle Nord 2018. Un hélicoptère est à disposition de Ludo pour sa traditionnelle arrivée en hélicoptère, une pâture sera réservée aux Limousines de Sylvie et un parking accueillera les autres véhicules (abri à vélo prévu pour Stéphane).

Art 2 : Epreuves et circuit

Le départ sera donné du Pôle Nord et sera matérialisé par un cône rouge . Les coureurs emprunteront un chemin damé avec tapis antidérapant; ils courront sur 150m, jusqu'à un cône orange , ils tourneront à gauche et parcourront 1km jusqu'à un cône jaune  où ils tourneront de nouveau à gauche pour retourner jusqu'au cône rouge , et ainsi de suite. (Ça va Nath (D) ? Tu as compris ? Les cônes et tout ?). Le parcours fera exactement 1 km 300.

Départ : Il sera donné le dimanche 24 décembre à 0 heure.

Arrivée : Elle sera jugée le dimanche 24 décembre à 24 heures par arrêt des concurrents sur le parcours. Les dossards seront relevés par un jury de lutins accrédité.

Un premier « Ho, ho, ho ! » indiquera **la dernière minute de course**, un « Ho, ho, ho ! » indiquera la fin de l'épreuve.

Mesurage du dernier tour : les athlètes s'arrêteront au 2^e « Ho, ho, ho ! » et déposeront leur dossard sur le sol en attendant le mesurage de leur dernier tour. Pour les athlètes ne se trouvant pas sur le circuit au moment du « Ho, ho, ho ! » final, il sera pris en compte leur dernier pointage avant l'arrêt et se verra classé au final avec la mention abandon.

Art 3 : Licences et certificat médical

Les inscriptions sont ouvertes aux membres de l'Equipe de France de 24h 2017 exclusivement, si le Doc les juge aptes à courir encore.

Art 4 – Le chronométrage :



Le Père Noël demandera à Ludo de venir avec tout son équipement, comme cela, on sera certain que tout marchera correctement.

Art 5 - Retrait des dossards:

Les inscriptions se font par courrier à l'aide du bulletin d'engagement officiel. Les dossards pourront être retirés le samedi 23 décembre à partir de 16 heures. Les dossards doivent être visibles dans leur intégralité : le retrait du dossard vaut acceptation du présent règlement.

Art 6 - Ravitaillement:

Un ravitaillement exclusivement réservé aux concurrents, copieux et adapté, sera assuré pendant toute la durée de l'épreuve: il sera pris dans la zone de ravitaillement, endroit prévu à cet effet, équipé de tentes suffisamment grandes et de tables et de chaises en nombre suffisant ; ainsi Christine n'aura pas besoin de chercher sur Internet et de téléphoner en Laponie pour en trouver en dernière minute.

Les ravitaillements et l'accompagnement des concurrents hors de la zone de 150m fixée par l'organisation seront strictement interdits.

Les ravitaillements personnels ne seront pas nécessaires : il y aura des gels, des poudres (Apurna menthe pour Guillaume), des barres de céréales, il y aura de la purée, des soupes, des pâtes préparées par les lutins du Père Noël mais aussi des sardines et des avocats pour JP, du riz au lait maison préparé avec amour par la Mère Noël pour Anne-Marie, qui n'aura pas besoin d'apporter de bouteilles d'eau gazeuse non plus, donc pas de risque d'explosion de bouteilles dans le sac, des cigarettes (en chocolat) et des litres et des litres de café pour Sylvie, pleins de douceurs pour Nathalie (Z) la Douce et bien sûr du chocolat extra 99% pour Karine, un verre de lait pour Stéphane, des bières de toutes sortes pour les amateurs, en particulier Ludo, Guillaume, Patrick et Raphaël, du Panettone tout droit venu d'Italie pour Piero, des figues, amandes, noisettes et raisins secs, des fruits frais : pommes, poires, dattes, mandarines, raisins frais et melon, des nougats blancs et noirs et la pompe à huile (certes un peu dure à digérer mais bon, si on veut les 13 desserts !!), et un raton laveur (petit clin d'œil à Prévert). L'eau de source plate et gazeuse sera fournie par l'organisation en quantité illimitée pour tous les concurrents.

Art 7 – Couverture médicale:

Une assistance médicale sera assurée par un médecin et les secouristes de la protection civile du Pôle Nord. Des perfusions de vin chaud sont prévues au cas où (rassurée, Anne-Marie ?); elles ne seront pas placées sur veines, mais directement dans la bouche si besoin. Des podologues, des ostéopathes et des kinésithérapeutes assureront les soins éventuels. Cyprien et Olivier pourront ainsi se reposer (voir art 8) et/ou prendre plein de photos (se munir d'un appareil pouvant prendre des photos de nuit qui on se le rappelle dure 24h au Pôle Nord en hiver).

Une salle sera aménagée de matelas gonflables, de couvertures en fourrure chauffantes pour le repos d'Olivier en particulier et de tous les accompagnateurs ainsi que des coureurs qui auraient une défaillance quelconque.

Art 8 – Accueil, hébergement et restauration :

L'accueil sera assuré par les lutins et la Mère Noël. Le Père Noël étant absent, on sait pourquoi, on mettra l'équipe d'enfer Jeff et Alain à contribution : Jeff se teindra barbe et moustache en blanc, Alain se teindra la moustache en blanc et mettra une barbe factice, on leur fournira un chaud manteau rouge à fourrure blanche et on ajoutera au nom d'Alain « Christmas », il sera ainsi un vrai « Father Christmas » et, tout comme les autres coaches, Fred, Manu, Jean-Jacques, ainsi que Cyprien et Olivier, ils seront dispensés de toute tâche et seront installés confortablement devant la cheminée du Père Noël avec vin chaud et ravitaillement à volonté (y compris tueries en provenance directe de Lyon et Fontainebleau avec masse de Chantilly pour Cyprien) et ordinateurs hyper connectés pour suivre la course en direct et sans faille. Odile aura quelques lutins mis spécialement à sa disposition pour lui apporter TOUT ce qui peut lui faire plaisir. Le ravitaillement et le coaching des coureurs seront assurés par une armée de lutins.

Art 9 – Animation, Eclairage :



Raphaël ayant dit qu'il aimait bien entendre chanter Christine la nuit (il a de ces idées !), celle-ci chantera des chants de Noël toute la nuit (qui nous le rappelons dure 24h en hiver au Pôle Nord) ; chants traditionnels et quelques-uns qui déménagent davantage

(aperçus : <https://www.youtube.com/watch?v=y1wIcfhmxco>

<https://www.youtube.com/watch?v=XjSxM4k7mNA> - groupe = The Tractors),

et en Karaoké, les filles et surtout Valérie interpréteront :
the Pogues <https://www.youtube.com/watch?v=j9jbdgZidu8>).

Les bouchons d'oreilles n'étant pas fournis par l'organisation, pensez à en apporter.

L'éclairage sera assuré tout le long du parcours grâce à des sapins illuminés et guirlandes électriques à gogo. On comptera de nouveau sur Valérie pour un éclairage supplémentaire en fin de course grâce à ses ampoules (si Cyprien trouve de l'éosine verte, bleue, en plus de la jaune et de l'orange-rouge, cela apportera de la diversité dans les couleurs de l'éclairage).

Art 10 - Récompenses :

Chaque concurrent se verra remettre un lot souvenir à l'issue de l'épreuve ; une belle chaussette rouge et verte remplie de souvenirs.



La cérémonie des récompenses se déroulera le lundi 25 décembre à 10heures.

Seront récompensés :

- les 7 premiers hommes et les 7 premières femmes

Les cadeaux seront remis par le Père Noël en personne qui sera de retour après sa longue nuit de distribution.

Art 11 – Droits d'images:

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les images photographiques et les reportages vidéo réalisés pendant "le 24h du Pôle Nord" dans le but de promouvoir "Le 24h du Pôle Nord". En vous inscrivant à cette épreuve vous abandonnez votre droit à l'image et vous autorisez à titre gracieux la reproduction et l'exploitation de votre image au profit de l'organisation (voire de ses partenaires) pour une durée illimitée.

Art 12 – Litiges :

En cas de litige, mais il n'y en aura pas, seul le Directeur de course, c'est-à-dire la Mère Noël (en l'absence du Père Noël), réglera les problèmes éventuels.

Art 13 :

Les concurrents reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent les dispositions. Si obligation de dernière minute, les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement.

